

B M C

BMC Sanayi Ticaret A.S. - Kemalpaşa Cad. N°32 Pınarbaşı İzmir - TURQUIE

Description des véhicules "ALYOS"

Type : 250 TKC

0.- GENERALITES

- 0.1- Constructeur : BMC - Sanayi Ticaret A.Ş.
Kemalpaşa Cad. N°32 - 35060 IZMIR - TURQUIE
- 0.1.1.- Représentant accrédité en France :
Sté GBB - 2 à 10 rue Christian Huygens - 37100 TOURS
- 0.2.-
- 0.3.- Marque : BMC
- 0.4.- Désignation commerciale : ALYOS
- 0.5.- Catégorie internationale : M3
- 0.6.- Genre : Transport en commun de personnes
- 0.7.- Type : 250 TKC
 - 0.7.1.- Néant
- 0.8.- Puissance administrative : 18 CV

1.- CONSTITUTION GENERALE

- 1.1.- Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux
avant à roues simples, arrière à roues jumelées
 - 1.1.1.- Emplacement des roues motrices : à l'arrière
 - 1.1.2.- Emplacement des roues directrices : à l'avant
- 1.2.- Dimensions des pneumatiques : 275/70 R 22,5 (148/145 J Indus 225)
- 1.3.- Constitution du châssis ou de la coque :
L'infrastructure et la caisse forment une construction autoportante
- 1.4.- Emplacement et disposition du moteur : longitudinal, derrière l'essieu 2
- 1.5.- Emplacement de la cabine de conduite : à l'avant du côté gauche

2.- POIDS ET DIMENSIONS (kg et mm)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'Avant à l'Arrière de l'Ar.

- 2.1.- Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat :
PTA : 11.500
- 2.2.- Masse en charge maxi ensemble admissible en service dans l'Etat :
PTRA : 21.000
- 2.3.-
- 2.4.- Masse en charge technique admissible : 17.500
- 2.5.- Charge maximale admissible :
 - 2.5.1.- Sur l'essieu 1 : 7.285
 - 2.5.2.- Sur l'essieu 2 : 7.285
- 2.6.- Voie avant : 2.036
- 2.7.- Voie arrière : 2.842
- 2.8.- Empattement : 2.585
- 2.9.- Poids à vide en ordre de marche
(ce poids peut augmenter en fonction des options d'équipement)

- 2.10.- Poids à vide : 10.910
- 2.11.- Sur l'essieu 1 : 3.625
- 2.12.- Sur l'essieu 2 : 7.285
- 2.13.- Porte à faux avant : 2.738
- 2.14.- Porte à faux arrière : 3.320
- 2.15.- Longueur hors tout : 11.908
- 2.16.- Largeur hors tout : 2.455

3.- MOTEUR

- 3.1.- Dénomination du type :
 - 3.1.1.- Marque : ISB6.7E5 283B
 - 3.1.2.- Marque commerciale : ISB6.7E5 283B
- 3.2.- Description générale :
 - 3.2.1.- Genre de moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin
 - 3.2.2.- Principe de fonctionnement : 4 temps
 - 3.2.3.- Alimentation : turbo-compresseur entraîné par les gaz d'échappement avec échangeur
 - 3.2.4.- Dispositif anti-pollution : Système SCR, silencieux d'échappement avec catalyseur. Injection d'Adblue avec unité d'alimentation et de dosage.
- 3.3.- Nombre et disposition des cylindres : 6 en ligne
- 3.4.- Cylindrée (cm³) : 6.692
- 3.5.- Rapport volumétrique de compression : 17,2 : 1
- 3.6.- Puissance maximale (kW CEE) : 209
- 3.7.- Régime de puissance maximale (tr/min) : 2300
- 3.8.- Couple maximal (mdaN CEE) : 100,8
- 3.9.- Régime de couple maximal (tr/min) : 1200
- 3.10.- Régime de rotation maximal à vide (tr/min) : 2850
- 3.11.- Carburant utilisé : gasoil
- 3.12.- Réservoir de carburant :
 - 3.12.1.- Emplacement : à droite, en avant de l'essieu 1
 - 3.12.2.- Capacité (litres) : 230
 - 3.12.3.- Matériau : acier
- 3.13.- Mode d'alimentation du moteur : injection directe
- 3.14.- Type du filtre à air : sec
- 3.15.- Allumage : par compression
- 3.16.- Tension d'alimentation des circuits électriques (Volt) : 24
- 3.17.- Dispositif d'antiparasitage : non
- 3.18.- Refroidissement du moteur : par circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur débrayable
- 3.19.- Nombre de silencieux d'échappement : 1
- 3.20.- Niveau sonore au point fixe
 - 3.20.1.- Valeur du niveau sonore (dBA) : 88
 - 3.20.2.- Régime de rotation correspondant (tr/min) : 1725
 - 3.20.3.- Position de la sortie d'échappement : à l'arrière gauche
- 3.21.- Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur diesel) : à proximité de la plaque moteur
- 3.22.-
- 3.23.-
- 3.24.- Classe environnementale : 0555*0874G (EURO 5)

4.- TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1.- Type de la boîte de vitesses : mécanique à 6 rapports Av+1 MAr ou automatique à 4, 5 ou 6 rapports Av et 1 M.Ar
 - 4.1.1.- Emplacement du levier de commande : (BV méca) à droite du siège conducteur, (BV auto) au tableau de bord.

- 4.2.- Type d'embrayage : monodisque à sec, commande hydraulique .
 4.3.- Type de transmission entre la boîte et les roues :
 mécanique par arbre à cardan, différentiel et demi-arbre
 4.4.- Démultiplication de la transmission et vitesses à 1000 tr/min
 4.4.1.- Dimensions et circonférences de roulement des pneumatiques
 de référence (mm) : 275/70-22.5 : 2 930
 4.4.2.- Démultiplication et vitesses à 1000 tr/min
 avec BV ZF 6S-85

Vit.	Rapport de BV	Rapport du pont	Démultiplication totale	Vitesses à 1000 tr/min
1	6,75		31,25	5,63
2	3,87		17,92	9,81
3	2,36		10,93	16,09
4	1,47	4,63	6,81	25,83
5	1,00		4,63	37,97
6	0,83		3,84	45,75
Ar	6,21		28,75	6,11

Boîtes de vitesses sur demande

BV / Rapport	1	2	3	4	5	6	M.A
ZF 6HP (502C)	3,43	2,01	1,42	1,00	0,83	0,59	4,84
ZF 5 HP (502C ou 500)	3,43	2,01	1,42	1,00	0,83	-	4,84
ZF 4HP (502C)	3,43	2,01	1,42	1,00	-	-	4,84

Les ponts 5,57 ou 5,63 peuvent être montés sur demande

- 4.5.- Vitesse maximale (km/h) effective : 100
 4.5.1.- sur route : 90
 4.5.2.- sur autoroute : 100
 4.6.- Indicateur de vitesses : oui
 4.7.- Compteur kilométrique : oui
 4.8.- Chronotachygraphe : oui
 4.9.- Limiteur de vitesses : oui, 100 km/h

5.- SUSPENSION

- 5.1.- Avant : - Essieu rigide, suspension pneumatique (2 coussins)
 plus 4 amortisseurs télescopiques, 1 tirant en V
 2 tirants longitudinaux et une barre stabilisatrice.
 5.2.- Arrière : - Essieu rigide à suspension pneumatique (4 coussins),
 2 amortisseurs hydrauliques télescopiques, 2 tirants
 supérieurs, 2 tirants longitudinaux et une barre stabilisatrice

6.- DIRECTION

- 6.1.- Type de direction : circulation à billes (avec assistance hydraulique)
 6.2.- Diamètre de braquage hors tout (m) : 21 environ

7.- FREINAGE

- 7.1.- Frein de service : à double circuit agissant respectivement
 sur les roues Av et Ar.
 7.1.1.- Dispositif antibloquant de roues avant de catégorie 1)
 7.2.- Répartiteur de freinage : non - 1 capteur par roue
 7.3.- Frein de secours : indépendant des autres circuits
 7.4.- Frein de stationnement : à ressort sur l'essieu arrière
 7.5.- Mode de transmission des freins aux roues
 7.5.1.- Frein de service : par air sous pression
 7.5.2.- Frein de secours : par air sous pression
 7.5.3.- Frein de stationnement : mécanique à ressort
 7.6.- Assistance des freins
 7.6.1.- Frein de service : par air sous pression
 7.6.2.- Frein de secours : par air sous pression
 7.6.3.- Frein de stationnement : non
 7.7.- Réservoir de fluide ou d'énergie : (en litre)
 - Réservoir : 1,1 - régénération : 5 -freins Av : 2x23
 -freins Ar : 36 -auxiliaires : 30 + 2x23
 - Mode d'alarme pour les défaillances : voyants au tableau
 de bord (rouge: chute de pression et jaune: défaillance de l'ABS)
 7.7.1.- Paramètre mesuré par l'alarme :
 chute de pression et défaillance ABS
 7.7.2.- Paramètre mesuré par l'alarme :
 chute de pression et défaillance ABS
 7.7.3.- Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme :
 clé de contact

7.8.- Type de freins

- 7.8.1.- Frein de service
 7.8.1.1.- Sur essieu 1 : à disques
 7.8.1.2.- Sur essieu 2 : à disques
 7.8.2.- Frein de secours : à disques
 7.8.3.- Frein de stationnement : à disques
 7.9.- Ralentisseur :
 7.9.1.- Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II : -
 7.9.2.- Dispositif ralentisseur permettant de bénéficier d'une majoration
 des poids : néant
 7.9.3.- Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type
 II bis : frein moteur + ralentisseur mécanique (Telma FN71.65 ou
 Frenelsa F16) ou hydraulique incorporé dans les BV auto
 7.10.- Circuit de freinage pour la remorque : non

8.- CARROSSERIE

- 8.1.- Carrosserie : AUTOCAR
 8.1.1.- Les véhicules peuvent avoir (en fonction de l'équipement) les options
 suivantes : climatisation, double vitrage, frigo, vidéo, 1 emplacement
 pour fauteuil roulant et deux places réservées PMR (conforme aux prescrip-
 tions de l'annexe III de la directive 2001/85/CE), 1 élévateur à la porte médiane.
 8.1.2.- Volume des bagages : 3,20 m3
 8.2.- Matériaux constituant la carrosserie :
 Carrosserie autoportante en tôles électrozinguées et treillis soudé
 8.2.1.- Protection contre l'incendie : plancher en bois ignifugé, isolement
 du réservoir de carburant, 2 alarmes incendie dans le compartiment moteur
 8.3.- Passagers adultes :

places assises (1)		places debout (2)	UFR*	Total	Poids à vide maxi en ordre de marche (kg)		
mini / maxi	mini/maxi		mini / maxi	Essieu 1	Essieu 2	Total	
46 / 60	17 / 20	0	53 / 80	4100	7800	11 900	
42 / 56	15 / 26	0	47 / 82				
42 / 56	15 / 20	1	48 / 77				

(1) y compris conducteur

*UFR : Usager en Fauteuil Roulant

(2) le nombre de places debout sera déterminé selon les prescriptions de l'arrêté du 2/07/82 modifié

L'utilisation de l'emplacement pour UFR s'effectue par dépose de 2 ban-
 quettes (4 places) et de l'estrade sur plancher

8.4.- Sièges

- 8.4.1.- Nombre total (correspondant à l'aménagement maxi décrit au point 8.3)
 Nombre de sièges ou de banquettes (mini/maxi)
 1 place : 1 - 2 places : 13 / 27 - banquette 5 places : 1
 8.4.2.- Les sièges peuvent avoir les options suivantes :
 dossier inclinable, tablettes, repose pieds.

8.5.- Portes

- 8.5.1.- Latérale : 2 portes de service côté droit
 (1 simple à l'avant, 1 médiane simple à double vantaux, louvoyante
 automatique à commande électro-pneumatique)
 8.5.2.- Arrière : néant
 8.5.3.- Fermeture : verrouillage moyennant serrure de l'extérieur
 avec déverrouillage à l'intérieur.

8.6.- Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours

- 8.6.1.- Emplacement (nombre de vitres / nombre d'issue de secours)
 Flanc gauche : 7/3 - Flanc droit : 7/2
 2 portes simples + trappes d'évacuation dans le toit

8.6.2.- Mode d'ouverture : par marteaux brise-glace

8.7.- Nature des matériaux utilisés pour les vitrages

- 8.7.1.- Pare-brise : en verre de sécurité feuilleté
 8.7.2.- Vitres latérales : en verre de sécurité trempé
 8.7.3.- Lunette arrière : en verre de sécurité trempé

8.8.- Equipement des places assises en ceintures

- 8.8.1.- Siège conducteur : ceinture 3 points à enrouleur sur siège
 Grammer (type MSG 90.3G) avec les pts d'ancrage sur le siège
 8.8.2.- Siège convoyeur : sans objet
 8.8.3.- Sièges passagers :
 8.8.3.1.- Places exposées : (1ère banquette droite et gauche, banquette derrière le
 pare-jupe porte médiane banquette en Ar de l'emplacement UFR et banquette Ar)
 ceinture 3 points à enrouleur sur siège Grammer (Coach II
 ou City 420) avec les points d'ancrage sur chaque siège

8.8.3.2.- Places non exposées : ceintures 2 points* à enrouleur sur siège Granatier (type Coach II ou City 420) avec les points d'ancrage sur chaque siège *3 points sur demande

9.- ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1.- Feux de route : 2
- 9.2.- Feux de croisement : 2 indépendants
- 9.3.- Feux de position
 - 9.3.1.- Avant : 2 incorporés aux feux de croisement
 - 9.3.2.- Latéraux : 12 (6 sur chaque flanc)
- 9.4.- Feux rouge arrière : 2
- 9.5.- Indicateur de changement de direction
 - 9.5.1.- Avant : 2 indépendants
 - 9.5.2.- Arrière : 2 incorporés aux feux rouge + 2 supérieurs
 - 9.5.3.- Latéraux : 2 indépendants (1 par côté)
- 9.6.- Feux stop : 2 indépendants
- 9.7.- Eclairage de la plaque d'immatriculation : 2 indépendants
- 9.8.- Dispositifs réfléchissants
 - 9.8.1.- Arrière : 2 indépendants
 - 9.8.2.- Latéraux : 12 (6 sur chaque flanc latéral incorporés aux feux de position latéraux)
 - 9.8.3.- Avant : néant
- 9.9.- Feux de détresse : par le fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction
- 9.10.- Feux de marche arrière : 2 indépendants
- 9.11.- Feux de brouillard
 - 9.11.1.- Avant : 2 indépendants
 - 9.11.2.- Arrière : 2 indépendants
- 9.12.- Feux d'encombrement
 - 9.12.1.- Avant : 2 indépendants
 - 9.12.2.- Arrière : 2 indépendants

10.- DIVERS

- 10.1.- Accessoires
 - 10.1.1.- Essuie glace : 2 à 2 vitesses et balayage intermittent
 - 10.1.2.- Lave-glace : oui
 - 10.1.3.- Rétroviseurs : 2 extérieurs (droite/gauche)
 - 10.1.4.- Avertisseur sonore : 1
 - 10.1.5.- Dispositif antivol : non
 - 10.1.6.- Extincteur : 1 de 6kg poudre ABC

- 10.1.7.- Equipements particuliers des véhicules TCP
 - Eclairage intérieur, chauffage, protection des circuits électriques coupe-circuit, pare-soleil, lampe portative de secours, boîte de premier secours, inscriptions réglementaires
- 10.1.8.- Chauffage autonome : oui (sur demande), combustible liquide
- 10.2.- Marque d'identité
 - 10.2.1.- Emplacement de la plaque constructeur : dans l'embranchement de la porte avant droite
 - 10.2.2.- Emplacement de la frappe à froid du N° d'identification : à l'avant droit du châssis au niveau de la porte avant
 - 10.2.3.- Structure du numéro d'identification déclaré par :

1 à 3	N M C	code attribué à BMC
4 à 6	2 5 0	type
7	T	genre véhicule
8	K	type moteur (ICE)
9	C	vh transmis
10	L	conducteur gauche
11	*	Etat de
12	*	forme (alphanumérique)
13 à 17		numéro de fabrication
 - 10.2.4.- Le N° d'identification commence à : **NMC250TKCL**00001**
 - 10.2.5.- Identification du moteur : le N° du moteur est frappé sur le bloc moteur du côté droit près du compresseur

11.- VISITES TECHNIQUES

- 11.1.- Emplacement de la plaque du correcteur : néant
- 11.2.- Pression déclarée par le constructeur : 7,1 bars
- 11.3.- Pression de disjonction : 8,5 +/-0,2 bars
- 11.4.- Pression aux têtes d'accouplement (à la P° déclarée au pt 11.2) : Néant

	Type freins	Diamètre vases
11.5.-		
11.6.- Av	Disques	20"
Ar	Disques	20" / 24"

- 11.7.- Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation

"INSCRIPTIONS"	"AFFECTATION"
ESS.1-2	Frein de service / circuit essieu 1 - 2
SERV	Servitudes + suspension pneumatique
PARC	Frein de parage

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Mandataire GBB - 2 à 10, rue Christian Huygens - 37100 - TOURS

que les véhicules

de catégorie internationale M3 - genre TCP

marque BMC

dont les types - variantes - versions suivent : 250 TKC

Livrés :

-aménagés satisfont aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule concerné.

NOTA :

Nombre de places assises à porter sur la carte grise :

60 (véhicules à nombre de places variables) ;

véhicule conforme aux limites du niveau G de la directive 2008/74/C.E.

Fait à Montlhéry, le 30 novembre 2009

Vu et approuvé sous le numéro P-2154-09-01

Fait à Montlhéry, le 30 novembre 2009

Pr. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement Ile de France

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

Le Chef du Centre National de Réception des Véhicules

Florian VARRIERAS

Michel CHAPUT

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés Sté GBB - 37100 TOURS, représentant accrédité de BMC constructeurs à IZMIR - 35060 (TURQUIE), certifions :
que le véhicule prêt à l'emploi :

(2) Dénomination

D1 Marque : **BMC**
D2 Type : **250 TKC** Variante : -- Version : --
D3 Dénomination commerciale : **ALYOS**
E Numéro d'identification : **NMC250TKCLB30000117** (1)
F1 Masse en charge maximale techniquement admissible(kg) : **17 500**
F2 Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC)(kg) : **17 500**
F3 Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTR)(kg) :
G Masse en service (G1+75kg)(kg) : **14161151** (1)
G1 Poids à vide national (kg) : **141610101** (1)
J Catégorie internationale : **M3**
J1 Genre national : **T.C.P.**
J3 Carrosserie (désignation nationale) : **CAR**
K Numéro de la réception par type : **P-2154.09.01**
P1 Cylindrée (cm³) : **6.692**
P2 Puissance nette maximale (kW) : **209**
P3 Source d'énergie : **GO**
P6 Puissance administrative (CV) : **18**
Q Rapport puissance/masse (uniquement pour motocycle)
S1 Nombre de places assises (y compris le conducteur)
U1 Niveau sonore à l'arrêt (dBA) : **88**
U2 Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/min) : **1725**
V7 CO₂ : **NC**
V9 Classe environnementale : **0555*0874G**

est entièrement conforme au type et à la version dont le moteur fait l'objet du procès verbal de
réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota)

que le véhicule sort de nos usines (magasins) le : **01/2010** (1)

pour être livré à : **BANQUE POPULAIRE TERRAINE CHAMPAGNE** (1)

3, Rue François de Curel 57021 METZ (1)

(nom et adresse du acheteur, ou à défaut, du concessionnaire)

Fait à : Tours le : **11/01/2010** (1)

(1) A compléter (2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation * Rayer la mention inutile

Nota: Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès verbal de réception du type.

Rappel : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du code de la route ou toute modification de véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la préfecture
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Nous soussignés Sté GBB - 37100 TOURS, représentant accrédité de BMC constructeurs à IZMIR - 35060 (TURQUIE), certifions :
que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort bien de nos usines équipé :

d'un emplacement(s) pour fauteuil roulant : **OUI - NON ***

de 2 places réservées "PMR" : **OUI - NON ***

d'une implantation permettant (1) : **160** places assises** et **10** places debout, soit un total de **160** personnes transportées.

